

REGISTRE DES DELIBERATIONS

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT
DU
GARD

| Nombre de membres | |
|-----------------------------------------|---------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice |
| 19 | 19 |
| Présents | Qui ont pris part au vote |
| 14 | 18 |

| |
|---------------------------|
| Date de la convocation |
| 08/12/2023 |

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

**DELIBERATION N°05
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre, à 19 h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude MAZAUDIER, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- A. ZAMBUJO (procuration à J. DUVAL)
- F. MALLET-MOUSSET (procuration à M. FILIPIAK)
- C. REWUCKI (procuration à C. CARIAT)
- C. VILLANUEVA (procuration à K. PERROTIN)
- V. GONZALVO, excusée

Mme Karine PERROTIN a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET
DE LA
DELIBERATION**

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'une Salle polyvalente.

**CONSTRUCTION
D'UNE SALLE
POLYVALENTE :**

Le Cabinet SCOP ECO STUDIO, retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre, a fourni une estimation du montant des travaux, de 1 884 000 € HT, plus les honoraires de maîtrise d'œuvre 197 820 € HT et les honoraires divers (bureau de contrôle et mission S.P.S., études géotechnique et béton armé) pour 88 180 € HT, **soit un montant total de 2 170 000 € HT.**

**DEMANDE DE
FONDS DE
CONCOURS A
NIMES
METROPOLE**

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- Subvention État (DETR 2024) : 30 % soit **651 000 €**
- Subvention Conseil Départemental : 20 % soit **434 000 €**
- Conseil Régional : 10 % soit **217 000 €**
- Fonds de concours Nîmes Métropole : 20 % soit **434 000 €**
- Fonds propres : 20 % soit **434 000 €**
-

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- donne un avis favorable à la réalisation de ces travaux ;
- approuve le plan de financement prévisionnel ;
- autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de Fonds de Concours à Nîmes Métropole.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La secrétaire,
Karine PERROTIN

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20231214-DE05-141223-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Affichage : 22/12/2023

